

Conseil Municipal - Désignation du secrétaire de séance

M. LE MAIRE : Il faut que je désigne un ou une secrétaire de séance. Généralement c'est le dernier arrivé, donc ce soir je vous propose Jean-Sébastien LEUBA.

L'Assemblée Communale, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.